orientation
.ch

Garde-faune BF

Animaux | Économie forestière

En tant que garde-faune, vous veillez à l'application des lois relatives à la chasse, à la protection de la nature ainsi qu'à la gestion de la faune. Vos tâches vont de la protection de la faune à la surveillance de la chasse, en passant par la sauvegarde des habitats des mammifères et des oiseaux. Vous gérez également les zones d'interdiction de chasse et les réserves ornithologiques.

Tâches

Contrôle

- Protéger et recenser la faune sauvage, surveiller ses déplacements et garantir ses conditions de survie
- Surveiller les grands prédateurs
- Prendre des mesures contre les nuisances causées par certaines activités humaines
- Contrôler les zones d'interdiction de chasse et effectuer des contrôles pendant la chasse
- Rédiger des procès-verbaux en cas d'infraction à la loi sur la chasse, par exemple le braconnage
- Établir des rapports sur les dégâts causés par le gibier aux forêts, aux cultures agricoles, aux champs et aux prairies

---

Protection

- Lors de surnombre des espèces chassables telles que les cerfs et les sangliers, participer à leur réduction par des prélèvements sélectifs
- Soutenir la police e, par exemple en cas d’accidents impliquant des animaux sauvages ou les gardes-frontières pour la recherche de personnes ou la lutte contre les trafics illégaux
- Recueillir les signalements et les informations concernant les dommages ou les anomalies constatés au niveau de la faune et de la flore
- Participer à la lutte contre les maladies des animaux sauvages, en surveillant par exemple d’éventuelles épidémies en collaboration avec l’Office vétérinaire cantonal; soigner les animaux blessés ou à protéger
- Intervenir à la demande de particuliers, par exemple lorsque des animaux sauvages endommagent les cultures ou pénètrent dans les habitations

---

Information et administration

- Exercer la fonction d'expert-e lors des examens pour l'obtention du permis de chasse et participer, dans certains cas, à des cours de formation initiale et continue

- Sensibiliser le public à la protection des animaux sauvages et de la nature
- Mener des recherches et des enquêtes scientifiques sur le gibier et son milieu naturel, par exemple en effectuant des recensements ou en collectant des données à des fins statistiques

Environnement de travail

En tant que garde-faune, vous travaillez généralement en extérieur et parcourez souvent de longues distances à pied, même par mauvais temps. Vous travaillez souvent selon des horaires irréguliers, la nuit et les jours fériés. Votre activité dépend des saisons, des espèces et des habitudes du gibier présent sur le territoire dont vous avez la charge.

Fonctionnaire cantonal, vous portez l'uniforme, un pistolet et un fusil de chasse. Dans certains cantons, vous assumez aussi la fonction de gardes-pêche et avez donc suivi une formation complète dans ces deux professions.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Résistance physique
- Disposition à de fréquents déplacements
- Capacité à réagir dans l'urgence
- Aptitude à travailler de façon indépendante

Intérêts

- Travailler à l'extérieur
- Avoir une activité physique
- S'occuper des animaux

Formation

Cette formation est généralement modulaire et s'acquiert en emploi.

Durée	Conditions d'admission	Titre obtenu
- 4 à 5 semaines réparties sur 3 ans	Les conditions d'admission à l'examen figurent dans le **règlement** (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/download/2159) .	- Brevet fédéral de garde-faune

Professions voisines

Profession
Spécialiste de la nature et de l'environnement BF

https://orientation.ch/fr/professions/specialiste-de-la-nature-et-de-lenvironnement-bf

Profession
Garde-pêche BF

https://orientation.ch/fr/professions/garde-peche-bf

Autre information

Numéro Swissdoc

0.140.2.0

Liens utiles

Association suisse des gardes-faune (SWHV) (https://www.wildhueterverband.ch)

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/19441?lang=fr)